



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 15 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 9 septembre 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune d'Andilly***

M. Gérard LACROIX (Suppléant)

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY, M. Claude ANTONIELLO, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD *procuration*, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, M. Christian BUNZ

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray en Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 28 Absents : 0

**Secrétaire de séance** : M. Daniel BOUCHET

**Date d'affichage** : 21 SEP. 2020

**OBJET : CONSTITUTION ET DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET ELECTION DE LEURS MEMBRES**

## **C**ONSTITUTION ET DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET ELECTION DE LEURS MEMBRES

Monsieur le Président expose que le Conseil communautaire peut former des commissions facultatives, temporaires ou pour la durée du mandat, chargées de préparer les délibérations en instruisant les affaires qui seront soumises au Conseil. Ces commissions de travail sont créées sur la base des différentes compétences attribuées à la Communauté de Communes.

Il précise que les séances des commissions ne sont pas publiques mais peuvent y être entendues, à titre consultatif, des personnes étrangères au Conseil communautaire susceptibles d'y apporter leur expertise.

Monsieur le Président indique que les commissions intercommunales sont composées de conseillers communautaires désignés par le Conseil communautaire. Les désignations des conseillers doivent se faire au scrutin secret, sauf si le Conseil en décide autrement à l'unanimité. Le principe de la représentation proportionnelle des différents groupes composant le Conseil s'impose car la CCPC compte plus de 1 000 habitants. Le Conseil communautaire doit s'efforcer de rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement sa composition.

Monsieur le Président précise que lors de la création des commissions, le Conseil communautaire peut également prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres, selon des modalités qu'il détermine (art. L.5211-40-1 du Code général des collectivités territoriales).

Le Président de la Communauté de Communes est président de droit de toutes les commissions.

Il invite l'assemblée à se prononcer sur la suite à donner à cette affaire.

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **DECIDE** la création des commissions intercommunales suivantes :
  - Commission Mobilité
  - Commission Petite enfance
  - Commission Scolaire
  - Commission Déchets
  
- ➔ **FIXE** à 13 le nombre de membres de chaque commission
  
- ➔ **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des membres des commissions

➔ **ELIT** à l'unanimité les membres suivants au sein des différentes commissions :

- Commission Mobilités
  - Xavier BRAND, Président
  - Brigitte CONTAT, Commune d'Allonzier la Caille
  - Pierre CUSIN, Commune d'Andilly
  - Christine SALLANSONNET, Commune de Cercier
  - Delphine BACHELLERIE, Commune de Cernex
  - Frédéric SCISCIOLI, Commune de Copponex
  - Anne BARRAUD, Commune de Cruseilles
  - François RIGNOT, Commune de Cuvat
  - Annick PRUNIER, Commune de Saint-Blaise
  - Aurélie PHILIP, Commune le Sappey
  - Jocelyne YAKOVLEFF, Commune de Menthonnex-en-Bornes
  - Jean-Marie TERRASSON, Commune de Villy le Bouveret
  - Pascal GUETTE, Commune de Villy-le-Pelloux
  - Anne-Lise DARD, Commune de Vovray-en-Bornes
  
- Commission Petite Enfance
  - Xavier BRAND, Président
  - Muriel DOLIGER, Commune d'Allonzier la Caille
  - Hervé BOREAN, Commune d'Andilly
  - Gaëlle LISCI, Commune de Cercier
  - Cécile CASSOU-LENS, Commune de Cernex
  - Charline BUFFARD, Commune de Cruseilles
  - Geneviève NIER, Commune de Copponex
  - Sandrine REBELLE, Commune de Cuvat
  - Christine MEGEVAND, Commune de Saint-Blaise
  - Martine DUSONCHET, Commune le Sappey
  - Nathalie HENRY, Commune de Menthonnex-en-Bornes
  - Cédric GAVARD, Commune de Villy-le-Bouveret
  - Charlotte BOETTNER, Commune de Villy-le-Pelloux
  - Sandrine MENDES D'OLIVEIRA, Commune de Vovray-en-Bornes
  
- Commission Scolaire
  - Xavier BRAND, Président
  - Catherine SGRAZZUTTI, Commune d'Allonzier la Caille
  - Hervé BOREAN, Commune d'Andilly
  - Gaëlle LISCI, Commune de Cercier
  - Odette LAUDE, Commune de Cernex
  - Clarisse FAURE, Commune de Copponex
  - Sonia EICHLER, Commune de Cruseilles
  - Jessica DA COSTA, Commune de Cuvat
  - Aurore GANDY, Commune de Saint-Blaise
  - Marie-Laure DESBIOLLES, Commune le Sappey
  - Jocelyne YAKOVLEFF, Commune de Menthonnex-en-Bornes
  - Bernadette CRUZ, Commune de Villy-le-Bouveret
  - Charlotte BOETTNER, Commune de Villy-le-Pelloux
  - Sandra REMILLON, Commune de Vovray-en-Bornes



Envoyé en préfecture le 21/09/2020

Reçu en préfecture le 21/09/2020

Affiché le 21 SEP. 2020

ID : 074-247400112-20200915-D\_2020\_91-DE

2020-91 ADMINISTRATION GENERALE/ CONSTITUTION ET DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET ELECTION DE LEURS MEMBRES

• Commission Déchets

- Xavier BRAND, Président
- Thomas MASSARD, Commune d'Allonzier la Caille
- Christine TERRIER, Commune d'Andilly
- Sylvain BLONDON, Commune de Cercier
- André SEIFERT, Commune de Cernex
- François RICHER, Commune de Copponex
- Cédric DECHOSAL, Commune de Cruseilles
- Roland DUQUEUX, Commune de Cuvat
- Roger THOMET, Commune de Saint-Blaise
- Jean-Pierre BAILLARD, Commune le Sappey
- Sandrine BOCHET, Commune de Menthonnex-en-Bornes
- Marco VAN INTHOUDT, Commune de Villy-le-Bouveret
- Joseph BAILLON, Commune de Villy-le-Pelloux
- Anthony LAMOT, Commune de Vovray-en-Bornes

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND

